

■ La Coop a enfin son local pour l'entreposage

□ Systèmes des prêts et bourses

La révision doit se poursuivre

Voir en page 3

A lire en page 3

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 29 septembre 1986

Vol. 14 no 17

"La Soirée Triple" continue de faire jaser!



"La Soirée Triple" du 20 septembre dernier a connu un éclatant succès. Mais la présidente de la Fédération des étudiants, Diane Hachey, a vivement réagi à la décision du Chef du Service de Sécurité, Wayne St-Thomas, de limiter le nombre de caisses de bière à 133. Elle l'a qualifiée de "dégueulasse". La présidente de la FEUM va même plus loin: M. St-Thomas devrait laisser sa place à quelqu'un d'autre, quelqu'un de "plus recevable".

A lire en page 3

Pour combler le poste à la FEUM aux affaires externes

Maurice Bastarache et Line Madore sur les rangs pour l'élection du 9 octobre prochain

Maurice Bastarache, un étudiant Science politique, et Line Madore, une étudiante en Information-communication, sont les deux seuls candidats en lice pour les élections du 9 octobre prochain au poste de directeur (trice) aux Affaires externes de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM). Plus de détails dans la prochaine édition du FRONT.

SPORTS

A quelques jours du début
du camp d'entraînement sur glace

Défection chez les Aigles Bleus:

**Fafard, Dumoulin et Salter
quittent pour l'Europe**

Voir en page 13

Dossier du protecteur étudiant

Le comité tripartite déposera un rapport cette semaine

Un rapport sera déposé sous peu en ce qui a trait au dossier de l'ombudsman. C'est ce qu'a soutenu M. Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et des affaires étudiantes, mercredi dernier. M. Malenfant a été mandaté pour effectuer la rédaction de ce rapport par le comité tripartite (Administration, ABRUM, F.E.U.M.). «Si tout se déroule bien, le rapport sera remis jeudi ou vendredi de cette semaine», a-t-il indiqué.

Robert Duguay

La présidente de la F.E.U.M., Diane Hachey a expliqué que ce rapport fait suite à une série de rencontres du comité tripartite. Ce comité a pour mandat d'étudier la question du protecteur universitaire. Mme Hachey a laissé entendre que ce rapport présentera les

différentes caractéristiques d'un éventuel protecteur universitaire. «Il sera également question des deux scénarios possibles: l'embauche d'une personne à temps plein avec secrétaire ou une personne à temps partiel avec secrétaire», a-t-elle ajouté.

Diane Hachey est très optimiste quant à l'avenir de ce dossier. Selon elle, c'est un besoin important pour le milieu universitaire. «Cela nous permettra, entre autres, de faire des économies importantes de temps et d'argent», affirme-t-elle.

Un rappel pour les non-initiés

La fonction du protecteur du citoyen universitaire est pratiquement inexistante dans les universités du Nouveau-Brunswick, contrairement aux universités du Québec.

Le protecteur universitaire a pour fonction de recevoir les plaintes des divers membres de la communauté universitaire, d'en analyser le bien-fondé et de faire les recommandations pertinentes à qui de droit. Ce n'est surtout pas un avocat. Il accomplit un rôle de médiateur, un rôle d'analyse et un rôle de réflexion.

L'ombudsman n'a pas l'autorité nécessaire pour modifier les règlements, politiques ou façons de procéder, ni même le comportement des personnes. Il ne peut que recommander des solutions, mais il peut même veiller à ce que ces solutions soient appliquées.

Bref, le protecteur du citoyen universitaire représente une des réponses possibles à d'éventuels problèmes d'abus et de contrôle.



M. Louis Malenfant

Le déficit de l'U de M mise la limite permise par la CESPMP à 542 630\$

Un Centre de recherches en sciences de l'environnement sera créé bientôt

Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a approuvé, le 20 septembre dernier, à Edmundston, la création d'un Centre de recherches en sciences de l'environnement dont le but sera de considérer les affections de recherche entreprises jusqu'à maintenant en ce domaine et de permettre aux professeurs, chercheurs de contribuer davantage à la solution des problèmes de l'environnement de la région.

Le Centre sera localisé à la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton et il sera financé à l'aid

de subventions de recherches, de contrats d'analyse et d'études d'impact sur l'environnement.

A vocation multidisciplinaire, le Centre sera composé initialement de quatre groupes de recherche englobant plusieurs branches de la biologie, de la biochimie et de la chimie. L'impact des contaminants chimiques sur l'environnement, les études biochimiques d'organismes marins, l'étude des engrais chimiques utilisés en agriculture, la composition chimique des minerais et autres ressources naturelles sont

quelques uns des domaines qui intéressent les chercheurs de l'Université. Un des objectifs du centre est de devenir un centre d'expertise au Canada dans le domaine de l'environnement.

États financiers approuvés

Les états financiers de l'Université pour l'exercice termine le 30 avril 1988 ont été ratifiés par le Conseil des gouverneurs. Ces états financiers indiquent que les dépenses globales au fonds d'administration générale se sont élevées à 46 millions de dollars pour l'année 1985-1986, soit

542.630\$ de plus que les revenus.

Ce déficit, qui est plus élevé que prévu, est attribué à des revenus plus faibles que prévus d'une part, et à des dépenses plus élevées, d'autre part. Le déficit accumulé de l'Université s'élève maintenant à 522 000\$, montant qui frise le maximum permis par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, c'est-à-dire deux pour cent des subventions reçues.

Mentionnons que pour l'année en cours, l'Université vise un équilibre entre les revenus et les dépenses, soit un budget non-déficitaire.

Implantation d'une maîtrise en service social

C'est l'an prochain ou jamais

Le directeur de l'École de service social, M. Néré St-Amand, se dit confiant que l'administration de l'Université de Moncton tiendra cette fois-ci sa promesse d'implanter le programme de maîtrise en service social en septembre 87. «Si toutefois le projet n'est pas mené à terme, toutes les procédures de mise sur pied seront à recommencer».

Lucie Richard

«J'ai bon espoir, car l'administration ne peut plus reculer», dit-il. «La Commission d'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes nous a laissé entendre que si nous ne sommes pas fins prêts pour inaugurer le programme l'an prochain, il faudra entamer de nouvelles procédures de mise sur pied».

M. St-Amand soutient qu'il n'a jamais perdu espoir de voir le programme de maîtrise en service social implanté. «Voilà un bon moment que nous attendons. Le programme aurait normalement dû être inauguré cette année, mais la décision a été tellement retardée au printemps

dernier que rien n'a pu être fait à temps».

Une intervention du Comité des budgets avait stoppé les procédures d'implantation du programme en mars dernier. L'administration, qui était en faveur du programme au début, est revenue sur sa décision pour finalement retarder d'un an l'implantation du programme.

M. St-Amand affirme qu'il doit

rencontrer le doyen des sciences sociales, M. Léandre Desjardins, très prochainement à ce sujet. «Je ne crois pas que l'administration veuille recommencer à nouveau les procédures d'implantation. C'est un processus assez long et compliqué. Le recteur, M. Blanchard, m'a dit qu'il était conscient de l'échéance fixée. Je pense que cette fois-ci, on peut s'attendre à des résultats satisfaisants lors des négociations».

M. St-Amand indique qu'il reçoit toujours des demandes d'inscription.

«Nous avons reçu cinq ou six demandes de personnes intéressées depuis le début de la présente année universitaire. Il existe un besoin réel pour ce programme à l'Université de Moncton. Si nous commençons à nous préparer dès maintenant, nous pourrions accueillir les premiers étudiants en septembre prochain», conclut-il.

Passage

achat - vente - échange

339 Mountain Rd.
(entre Weldon et Cameroun)
Tel. 855-6916

Disques - Cassettes
Livres - Affiches
(résultats et usages)

Cheep Beat

- Avec carte de membre
- Achetez aux prix courant du magasin sur commande
- Location de disques

politique étudiante

Diane Hachey déplore l'attitude du chef de sécurité

Des profits limités pour "La Soirée Triple"

"La Soirée Triple" du 20 septembre dernier a connu un éclatant succès. Selon Robert Bellefleur du Comité des Fêtes, un profit sera effectivement réalisé. Toutefois, il est impossible pour l'instant d'en dévoiler le montant exact puisque le bilan financier n'est pas encore complété.

Claude Thibodeau

Cependant, la décision du responsable de la sécurité M. Wayne St-Thomas de limiter le nombre de caisses de bière à 133 aura un impact important sur les recettes de la soirée. En effet, Robert Bellefleur estime à un minimum de 700\$ la perte encourue suite à cette décision. On se souviendra que vers minuit quarante-cinq les bars à l'intérieur du CEPS étaient "à sec".

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) a vivement réagi à cette décision de M. St-Thomas. La présidente de la FEUM,

Diane Hachey, déplore le manque de confiance évident de la part du chef de la sécurité, M. Wayne St-Thomas, envers les organisateurs et envers les étudiants. La présidente qualifie cette décision de "dégueulasse".

En outre, Mme Hachey soutient avoir parlé à M. St-Thomas le soir même du spectacle, lui demandant d'ajouter 50 caisses de bière, puis constatant qu'un manque allait survenir. La présidente de la FEUM a essuyé un refus catégorique.

La présidente de la FEUM entend discuter de la question lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de la FEUM qui se tiendra mercredi prochain. Diane Hachey est mécontente de l'attitude du chef de la sécurité. "L'idéal, ce serait qu'il laisse sa place à quelqu'un de plus recevable", a-t-elle conclu.



"La modération a bien meilleure goût", semblent se dire ces étudiants lors de "La Soirée Triple". (photo: Eddy David)

Révision du système de prêts et bourses

Le vice-recteur Malenfant doit continuer ce qui a été commencé

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes, M. Louis Malenfant, a été mandaté par le Conseil des gouverneurs afin de poursuivre les démarches entreprises auprès du premier ministre du Nouveau-Brunswick concernant la révision du système des prêts et bourses.

Johanne St-Pierre

Cette résolution a été adoptée à l'occasion de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, qui a eu lieu le 20 septembre dernier, au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Moncton. M. Malenfant devra faire état des développements dans le dossier lors de la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs prévue pour le 6 décembre prochain.

Une étude a été entreprise en avril dernier mais n'a malheureusement pas eu de suivi. Certains chiffres de cette étude démontraient que "près de 60% des étudiants francophones doivent s'endetter pour poursuivre leurs études universitaires comparativement à 36% pour les étudiants anglophones". Le niveau socio-économique inférieur de la population francophone expliquerait en part cet écart. De plus, l'étude fait état d'une augmentation d'environ 10% pour les bénéficiaires des prêts et bourses du N-B, sur une période de cinq ans, bien que l'endettement de ceux-ci aient doublé.

Frais de scolarité

Par ailleurs, la présidente de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton (FEUM), Mme Diane Hachey, a remis sur la table le dossier des frais de scolarité et de logement. L'alternative suggérée par Mme Hachey consiste à augmenter les frais de scolarité et de logement en proportion avec l'indice du coût de la vie. Prenant comme exemple les données de 1964 à 1986, où la hausse du coût de la vie variait entre 4 et 4,8% alors que nos frais de scolarité en représentaient le double.

Par contre, en 1982, par exemple, le phénomène inverse s'était produit. "Nous

savons bien que ce peut être là un couteau à double tranchant mais en considérant l'augmentation des dernières années, le jeu en vaut la chandelle", de lancer Mme Hachey, "et nous comptons bien nous battre jusqu'à la dernière réunion pour éviter une autre hausse faramineuse des frais de scolarité". La présidente de la FEUM s'est dit satisfaite de cette réunion et espère présenter sous peu au Conseil des

gouverneurs le dossier "ombudsman", actuellement en préparation.

Maîtrise en service social

En outre, les Gouverneurs ont brièvement rappelé que la demande d'un programme de maîtrise en service social auprès du Conseil d'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes

(CESPM) devait être discutée au plus tôt sinon, une autre demande devra être acheminée. En effet, lorsqu'une demande de programme, est approuvée par le CESPM, le programme doit être implanté dans les deux années qui suivent. Dans le cas de la maîtrise en service social, l'U de M a reçu le feu vert du CESPM voilà un an déjà mais un manque de ressources financières retarde la mise en place de cette maîtrise.

Un local pour la Coop étudiante

Les dirigeants de la Coopérative étudiante ont dû attendre longtemps avant que l'administration de l'Université acquiesce à leur demande. L'attente aura toutefois valu la peine puisque le directeur des Services administratifs, M. Arthur Girouard, a annoncé au FRONT, avant même en avoir avisé le président de la Coop, qu'on avait finalement trouvé un local afin de pallier le problème d'espace dont on se plaignait depuis quelques mois.

Le local, qui servira entre autres d'entrepôt pour la marchandise, est situé juste en face de la Coop étudiante, au sous-sol de l'édifice Léopold-Tailion. Il appartenait anciennement à l'Association des employés de l'Université.

Au cours des derniers temps, la Coop étudiante fonctionnait au ralenti. Rencontré la semaine dernière, le président de la Coop, Claude LeBlanc, avait dénoncé la lenteur de l'administration dans le dossier.

La Coop peut ainsi reprendre ses activités normalement. À partir d'aujourd'hui (lundi), la Coop étudiante ouvrira à des heures régulières, au grand plaisir du président, qui ne cache pas toutefois que la meilleure solution aurait été de sortir la Coop du sous-sol de l'édifice Tailion.

Participation étudiante

Le problème d'espace résolu, reste maintenant aux étudiants d'arranger avec la Coop étudiante ne comptait que cinq membres la semaine dernière. Claude LeBlanc a attribué cette faible



Une partie de la Coop étudiante, au sous-sol de l'édifice Tailion. (photo: Eddy David)

participation des étudiants au fait qu'il n'y pas eu de locaux lors des journées d'inscription. "On comptait beaucoup sur ces deux journées", avoue-t-il.

"Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, les étudiants désirant devenir membre de la Coop peuvent le faire. Ils n'ont qu'à venir nous rencontrer", d'ajouter le président.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs postes restent à combler au sein du conseil d'administration de la Coop étudiante: vice-président, trésorier, secrétaire, responsable de caisse, responsable de la publicité et responsable des consignations. Les intéressés doivent faire parvenir leur candidature à la Coop étudiante.

éditorial

Quelle Coop?

La situation est loin d'être rose pour la Coop étudiante. Bien que les dirigeants de la Coop aient appris une bonne nouvelle vendredi: l'administration de l'Université a finalement trouvé un local afin de pallier le problème d'espace auquel faisait face la Coop depuis quelques mois, plusieurs problèmes restent à solutionner.

Cette décision de l'administration permettra peut-être à la Coop d'être de survivre pour quelque temps encore. Il ne faut pas se le cacher, la Coop étudiante fait face à un désintéressement des étudiants.

Combien d'étudiants savent qu'une Coop existe sur le campus? Et combien y ont déjà mis les pieds?

Mais on ne peut pas vraiment blâmer les étudiants. La Coop étudiante, par son emplacement (dans le sous-sol de l'Édifice "commerce"), n'est pas le "commerce" le plus à la vue.

Malgré le fait que la Coop n'est pas en compétition directe avec la Librairie académique, l'administration a avantage à la garder à l'écart. Même si l'administration donne sa garantie que la survie de la Coop étudiante lui tient à cœur.

Par ailleurs, la participation étudiante a atteint le fond du baril depuis les trois dernières années. Jusqu'à maintenant, la Coop compte seulement cinq membres! Il y a deux ans, la Coop regroupait 150 membres. L'an dernier, ce chiffre a chuté à 50. Il y a lieu de se demander si les étudiants ont réellement besoin d'une Coop. Il en va de son avenir...

A ce compte, pourquoi ne pas muter la Coop à un endroit plus stratégique, plus convenable. Une étude réalisée par une firme torontoise en avril dernier sur l'utilisation de l'espace dans les bâtiments à caractère

académique au Centre universitaire de Moncton démontrait que 60 000 pieds carrés d'espace étaient perdus. N'y aurait-il pas quelques dizaines de pieds carrés pour une Coop étudiante?

Depuis trois ans, la nombre de membres a diminué drastiquement, passant l'an dernier de 150 à 50. Cette année on a atteint le fond du baril avec seulement cinq membres. Il y a lieu de se demander si les étudiants veulent d'une Coop et s'ils en ont vraiment besoin. Il en va de son avenir...

Robert Laflamme

UNE SOIRÉE "TRIPLE" À SEC...



Billet

PETIT LEXIQUE (1)

Pourquoi a-t-on donné les noms de Lafrance et Lefebvre aux deux résidences étudiantes? Que représentent Lafrance et Lefebvre dans l'histoire de notre université?

On donne un nom à un édifice en pensant immortaliser un bâtisseur...

Le père Sainte-Croix, Camille Lefebvre (Camille, tiens tiens...), a été le fondateur, en 1864, du premier collège académ. Le Collège Saint-Joseph de Memramcook, L'Université de Moncton en est issue de ce même collège.

C'est l'abbé François-Xavier Lafrance, curé de Memramcook vers le milieu du siècle dernier, qui a entrepris des démarches pour que des pères Sainte-Croix viennent de s'installer dans la région en vue de fonder le collège Saint-Joseph.

Pour en connaître davantage à leur sujet, on peut sortir de vieux livres des boucles à mères ou entreprendre des recherches au Centre d'études acadiennes.

Mais si on peut se contenter d'une notice historique et que, surtout, on ne veut pas se donner trop de peine, y a toujours le répertoire des cours. C'est à la page 21. René Landry

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'EQUIPE DU JOURNAL

Directeur	René Landry
Rédacteur en chef	Robert Laflamme
Adjointe au rédacteur en chef	Johanne St-Pierre
Responsable des nouvelles culturelles et artistiques	Réjean Roy
Responsable des nouvelles sportives	Yves Blouin
Adjoint	Aldo Chiasson
Caricaturiste	Marc Landry
Correction	Sylvie Potvin, Marc Gosselin, Myriam Rossignol et Patrick Diderjan
Montage	Pierre LeBlanc, Marc Landry, Claudine LaRouche, Claire Comeau, Robert Laflamme et René Landry
Photographies	Eddy David et Gino Chiasson
Publicité	Robert Bourgeois et René Landry
Livraison	Aldo Chiasson

Le comité de rédaction est formé de Robert Laflamme, de René Landry et de Johanne St-Pierre.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 350 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retoucher opinions, commentaires ou idées qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des attitudes de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.)

LE FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Ecosse, B4H 3Z2.

opinion du lecteur

"Une grande méconnaissance..."

Je me dois de commenter l'article de Réjean Roy portant sur "Langues et littératures au Nouveau-Brunswick". A mon avis, cet article constitue un affront non seulement à certains collaborateurs de l'ouvrage, mais également à la communauté universitaire en général. Exagérément polémique, il remet en cause, sommairement et sans raison justifiable, la compétence et la bonne volonté de chercheurs dévoués qui ont fait leurs preuves dans les domaines de la linguistique et des lettres. Il témoigne aussi d'une grande méconnaissance de la poésie académique et de son histoire. Précisons.

Après quelques considérations anodines, mais à la connotation maledictive, sur le retard dans la publication de l'ouvrage et sur son financement, M. Roy a bien vite fait de conclure que "quelques spécialistes qui ont contribué à l'écriture de ce manuscrit (sic) sont totalement impuissants face à la vulgarisation de leur science". Il ne cesse, par la suite, de leur faire des reproches sur ce plan. Ce qu'ignore M. Roy, c'est que certaines sciences et certains genres littéraires se prêtent mieux à la vulgarisation que d'autres. L'étude linguistique commande nécessairement

l'emploi de nombreux termes spécialisés. L'analyse poétique ne peut échapper à la complexité de par la nature même du genre. Il en est autrement de l'essai qui, lui, constitue une forme d'écriture plus simple et plus facile à circonscrire. Il faudrait adjoindre que si réellement "Langues et littératures au Nouveau-Brunswick" est, comme le pense M. Roy, un ouvrage destiné au grand public - et l'en dit la faute, si faute il y a, réside chez l'éditeur et ne devrait pas être imputée aux personnes qui ont aimablement offert leur collaboration à cet ouvrage.

J'ai été particulièrement frappé par l'injustice de la critique adressée à M. Bolduc. Quiconque s'y connaît un peu en littérature académique sait que lorsque son critique accorde une plus grande importance aux poètes Ronald Després, Raymond LeBlanc et Gérard LeBlanc, il ne fait pas de favoritisme: il ne fait que reconnaître leur place réelle dans la genèse et dans l'évolution de la poésie acadienne.

Denis Bourque, professeur
Département d'études françaises

Ton nom

Férics le mot le plus long
Férics ton nom...
Ton nom est ennemi du mien
Ton nom est aussi le mien
J'aime ton nom
Même s'il est tyrant
Je férics avec ma peine hors du temps
Je férics sur le miroir
Férics ton nom jusqu'à la fin
Férics le mot le plus incertain
J'aime ton nom qui peuple ma mémoire
Ton nom est une fête de douleur, d'espoir
Je vois ton nom
Même sur le néant
Je férics sur la cime et sur l'horizon
Férics ton nom...
Férics le mot le plus vrai
Férics le nom le seul aïné
A Yvonne ma bien aimée!

Mourad Mezghani

Pardon offert

Une histoire est racontée d'un jeune homme aux Etats-Unis, qui se mit en colère et tua un ami. Il fut jugé et condamné à être pendu. A cause des circonstances de cet événement, une pétition fut écrite en sa faveur. Il semblait que chacun était désireux de le signer.

Finalement, on la remit au gouverneur, qui fut ému en voyant les corbeilles remplies de feuilles de pétition. Il décida d'accorder le pardon au jeune homme. Il l'écrivit sur une feuille, imposa le sceau de l'Etat et le signa. Il le mit dans sa poche et l'apporta à la prison. Arrivé à la cellule du jeune homme, il voulut lui donner le document du pardon mais le coupable le refusa. De retour chez lui, le gouverneur ne sachant quoi faire avec le document, demanda un bûcheron de la part de la cour suprême. Plus tard il reçut de Washington la réponse qui était comme suit: "Un pardon est seulement un document dont la valeur dépend de la réception de la part du coupable". Le gouverneur prit le pardon qu'il avait écrit, le mit à la poubelle, et le jeune

homme fut pendu.

Cette histoire illustre le salut de Dieu offert au monde. Le jeune homme a mérité d'être pendu parce que la loi le demandait. Le pardon a été offert mais n'a pas été reçu de la part du coupable.

Sur le croix du Calvaire, le Seigneur Jésus-Christ a scellé par son sang le pardon qu'il offre au monde. "Le sang de l'Alliance qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés." (Matthieu 26:28) "Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon." (Hébreux 9:22) "Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tout

péché". (1 Jean 1:7) Le Seigneur Jésus-Christ est venu: "afin de donner à son peuple la connaissance du salut par le pardon des péchés". (Luc 1:77) Quiconque croit en Lui reçoit par son nom le pardon des péchés" (Actes 10:43). "Qui peut pardonner si ce n'est Dieu seul... Le fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés." (Marc 2:7-10). Voulez-vous recevoir le pardon de vos péchés? "A tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu" (Jean 1:12).

Denis G. Bourgeois
Pour le Salon Chrétien

En Retard...

Pour faciliter le bon fonctionnement du journal étudiant LE FRONT, le comité de rédaction demande à la population universitaire de respecter l'heure de tombée, fixée les mercredis précédents la date de parution avant 17h. Cette heure s'applique autant pour la matière rédactionnelle que publicitaire.

Les opinions, commentaires, réflexions ou autres qui parviendront au FRONT après mercredi 17h seront publiés dans l'édition suivante. Donc, pour éviter tout désagrément, respectez l'heure de tombée...



sports experts

le Rythme

Place Champlain 382-3906

Livraison Gratuite

858-5000

VITO'S PIZZA

LIVRAISON RAPIDE

opinion du lecteur

Tous les êtres naissent libres et égaux

De tout temps le racisme a été répandu parmi nous, et il demeure l'élément social le plus destructif de l'union, de la fraternité et de la paix des nations.

Tout le monde a entendu parler du mot racisme; toute personne prétend ne pas l'être, et pourtant, le racisme est toujours présent. Mais de toute évidence l'existence du racisme n'est pas pour rien. Il apparaît chaque fois qu'il faut justifier des privilèges, protéger des certitudes, s'affirmer ce que les autres nient en vous, se chercher une identité.

Les origines du racisme remontent à la préhistoire et il s'est développé à cause de l'existence des relations hostiles entre différentes races (Blancs et Noirs, nationaux et étrangers, hommes et femmes, etc.). Les exemples sont nombreux: le racisme nazi aux cours de la dixième guerre mondiale, l'apartheid en Afrique du sud. A l'heure actuelle, étant donné le chômage, l'inflation, le déficit de la sécurité sociale et la délinquance dans les pays industrialisés, les immigrés sont assujettis à des préjugés injustifiables, à des critiques, à un refus total de leur culture, à un manque d'hospitalité. Chaque étranger est potentiellement responsable de manque de confiance, de délit etc...

Le racisme raciste est un jugement de valeur de caractère irrationnel et d'origine culturelle dont le but est de justifier, provoquer ou favoriser des mesures de discrimination. Pourtant, dire d'un homme qu'il est inférieur parce qu'il est de race différente est aussi absurde que de prétendre qu'un cheval blanc

est plus rapide qu'un cheval noir.

Parmi les bases du préjugé raciste, on trouve:

- 1—l'avantage personnel ou le profit matériel qu'on en retire.
- 2—l'ignorance des autres groupes humains
- 3—les tensions nationales et religieuses
- 4—la nécessité d'une diversion politique, par exemple, pour conserver le pouvoir et surmonter des difficultés politiques, économiques, etc. Le parti en pouvoir fait des lois afin d'éliminer les autres.

Généralement, on distingue 7 catégories racistes et huit catégories d'actes racistes:

Attitudes racistes

1. Indifférence, incompréhension
2. Paternalisme
3. Préjugés défavorables
4. Répugnance physique
5. Méfiance, peur
6. Mépris, infatigabilité
7. Hostilité, haine

Actes racistes

1. Refus d'accueil, de logement
2. Discrimination dans l'emploi: concurrence dans le travail
3. Ségrégation, discrimination, refus de contact
4. opposition au mariage mixte
5. charisme, stigmatisation
6. provocation, moqueries, insultes
7. oppression, exploitation
8. violences physiques, tortures, génocide.

Pour lutter contre le racisme, il faut que

tous réalisent leur effort. Il faut espérer que l'éducation, la religion, la morale et la législation andrônt les structures psychosociales profondes du racisme pour donner à l'humanité une conscience réelle de la fraternité authentique, qui existe entre tous les hommes. Le but final sera d'accepter que chacun soit différent et de se vouloir complémentaire.

La déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations-Unies stipule que "chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proklamées dans la présente déclaration sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de

langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune de naissance ou de toute autre situation".

Il faut en effet se garder d'oublier qu'à l'heure actuelle, on a mauvaise conscience à se déclarer ouvertement raciste. Il importe donc de dénoncer les concessions purement verbales du genre "je ne suis pas raciste, mais..."

Tous les êtres naissent libres et égaux, en dignité et en droit! Donc pourquoi changer-on les lois de la nature?

B. Souissi
Abdelkader

La santé mentale au féminin

Les femmes et les hommes sont-ils en aussi bonne santé mentale les uns que les autres? Si on croit les statistiques sur les taux de consultation en clinique d'hygiène mentale, la réponse est non. Les femmes consultent plus que les hommes.

Mais il la conclure que les femmes ont plus tendance que les hommes à souffrir de déséquilibre mental, il a tout un pas. Les femmes n'admettent-elles pas plus facilement qu'elles ne vont pas bien? La société prétend que les femmes sont moins rationnelles, plus émotives que les hommes. Ces stéréotypes affectent la vie quotidienne de chacun et chacune d'entre nous. On dit aussi que les femmes

sont plus dépendantes que les hommes, et donc plus vulnérables à toutes sortes de problèmes. Quels sont donc les critères d'une bonne santé mentale chez les femmes? sont-ils les mêmes que pour les hommes? Qu'en pensez-vous?

Pour ceux et celles que la question intéresse, on vous invite à venir réfléchir et discuter de ce sujet à l'occasion du colloque sur "LES FEMMES ET LA SANTÉ MENTALE AU N.B." au pavillon Tailion les 2, 3, et 4 octobre prochain. Pour obtenir un programme et une formule d'inscription, adressez-vous au secrétariat du service social ou composez le 858-4108 ou le 858-4181.

COURS DE MÉMOIRE

LE COURS DE MÉMOIRE, MEMO +, VOUS APPREND COMMENT SE SOUVENIR DE BEAUCOUP D'INFORMATION EN PEU DE TEMPS. (MATIÈRE À EXAMEN, DISCOURS, FORMULES, DATES, CHIFFRES, NOMS ET VISAGES).

MEMO + VOUS MONTRE À VARIER LES METHODES D'APPRENTISSAGE EN FONCTION DE LA MATIÈRE À APPRENDRE, AVEC PLUS DE 400 DIAPOSITIVES, PLUSIEURS EXERCICES PRATIQUES, QUELQUES TECHNIQUES ET UN PEU D'HUMOUR, MEMO + EST UN OUTIL TRÈS UTILE POUR LA PERSONNE VOULANT RÉUSSIR DANS LA VIE.

SOIRÉE D'INFORMATION ET DÉMONSTRATION DE MÉMOIRE

LE MERCREDI 1er OCTOBRE
19 HEURES (LOCAL AD-190)

POUR TOUT AUTRE
RENSEIGNEMENTS REFEREZ AU:
SERVICE D'ORIENTATION
410 TAILLON TEL. 858-4161



AVANT, JE N'AVAIS
PAS DE MÉMOIRE
ET JE NE ME RAPPELAIS
DE RIEN...



... MAIS DEPUIS QUE
JE SUIS LE COURS
MEMO+ J'ARRIVE
À ME SOUVENIR
DE TOUT!



... EUH... AU FAIT,
SAURIEZ-VOUS
À QUELLE HEURE
EST LE COURS?!!
(GOLF)

Adèle

Patience...le Bottin étudiait s'en vient

Dernièrement le bureau de direction de la FEUM a mandaté M. Serge Bouchard (Directeur du bottin étudiant) et M. Pierre Bourgeois (Représentant des ventes en publicité) co-responsables de la préparation du bottin étudiant pour l'année académique 1986-87.

Yvon Lacoste

Comme à tous les ans, la FEUM offre service à ses membres afin d'assurer une certaine communication entre eux. Toutefois, dû à des problèmes de recrutement, le bottin étudiant pour la première fois depuis belle lurette, paraîtra en retard cette année. "Mon objectif personnel serait que le bottin soit prêt à la fin du mois d'octobre", a déclaré Serge Bouchard.

Cependant, la réussite de cet objectif dépendra en majeure partie de la rapidité que ceux-ci mettront pour vendre la

publicité nécessaire à l'auto-financement du bottin soit la rondelette somme de 6 000\$. Dans le cas d'un échec, la FEUM sera probablement appelée à combler la différence dans le coût de production du bottin étudiant. Ensuite, il s'agira de faire le montage et de trouver un imprimeur qui pourra nous livrer la marchandise dans un délai raisonnable, et cela, à un coût raisonnable.

Voilà, grosso modo, la situation qui prévaut actuellement au niveau du bottin étudiant. Il ne reste plus qu'à espérer que le fameux bottin en question soit prêt de notre téléphone avant la période des Fêtes.

En attendant, veuillez prendre note à tous ceux qui ne sont pas intéressés à voir leur nom apparaître dans le bottin étudiant sont près de contacter Marie-Germaine à la FEUM au 858-4484, elle se fera un plaisir de prendre votre message.

Etudiant de MAP à l'Université Daniel Bourgeois s'illustre sur la scène canadienne

Daniel Bourgeois, de Grande-Digue, étudiant à la maîtrise en administration publique de l'Université de Moncton, s'est classé premier au Concours national de l'Institut d'administration publique du Canada. Ce concours était parrainé par le Comité des écoles et programmes d'administration publique, qui affilié à l'Institut. Il s'agit d'un concours qui existe depuis deux ans et un prix de 500\$ est remis au gagnant.

Daniel Bourgeois compte parmi l'un des premiers étudiants inscrits au programme de maîtrise en administration publique de l'Université de Moncton. Il est âgé de 26 ans et détient un baccalauréat en sciences sociales de l'Université de Moncton. Il a aussi fait des études en France alors qu'il était boursier France-Québec. Il a travaillé comme agent d'information et de recherche (adjoint au directeur général) pour la Société Saint-Thomas d'Aquin, à l'île-du-Prince-Édouard, pendant deux ans.

Le travail présenté par M. Bourgeois au Comité des écoles et programmes d'administration publique porte sur l'administration des minorités. Il examine les méthodes administratives existantes, soit l'embauche de fonctionnaires minoritaires, les unités de fonctionnaires minoritaires, l'embauche d'une bureaucratie représentative, la dualité des services gouvernementaux et la participation décisionnelle

des minorités.

Il s'interroge également afin de savoir s'il existe une méthode idéale pour administrer une minorité et dans quelles circonstances elle peut être instaurée. Il en arrive à proposer un modèle idéal, l'unité administrative minoritaire. Le modèle qu'il propose est une sorte de combinaison parfaite des méthodes administratives minoritaires dans lequel la minorité s'auto-administre. C'est un organisme décentralisé et décentralisé qui ne dépend plus du bon vouloir de la majorité.

M. Bourgeois admet la nature exploratoire et purement théorique de son étude et il propose un projet-pilote pour vérifier ses hypothèses.

CKUM-MF quatre ans



La station radiphonique étudiante à vocation communautaire, CKUM-MF, soulignera mercredi prochain son 4^e anniversaire de diffusion dans le Grand Moncton. En effet, c'est le 1^{er} octobre 1982, à 12h, que CKUM a fait son entrée en ondes sur la fréquence 105.7. À l'époque, CKUM diffusait en circuit fermé. C'est le 2^e décembre 1971 que la station a vu le jour. L'ouverture officielle a eu lieu le 2 février 1972. CKUM-MF célébrera donc son 15^e anniversaire d'existence cette année. (photo:Eddy David)

Comité de politique linguistique Deux étudiants y siègeront

Après deux années plutôt calmes, le comité de politique linguistique du campus de Moncton reprendra ses activités prochainement. C'est ce qu'a laissé entendre M. Denis Michaud, directeur des affaires internes de la FEUM, jeudi dernier, en entrevue.

Johanne Lise Landry

"Les postes vacants depuis un certain temps, notamment ceux des étudiants, sont désormais comblés par deux étudiants du Centre universitaire de Moncton", a déclaré M. Michaud. "Maurice Bastarache et Jeanne Chénier siègeront sur ce comité, qui vise à

protéger la langue française à l'Université de Moncton", a poursuivi M. Michaud.

Par ailleurs, il s'est dit très heureux de la tournure des événements. "Au deuxième semestre, la F.E.U.M. exigera cependant un rapport du comité", a-t-il avancé, "afin de suivre le déroulement de ses activités".

Selon M. Michaud, l'ex-président du comité, M. Vincent Bourgeois, a été très soulagé de voir les étudiants représentés au sein du comité.

"Je souhaite un bon succès à Maurice et Jeanne, et je suis confiant qu'ils sauront défendre le point des étudiants à différents niveaux", a conclu M. Michaud.

Salon May 3

Coffret pour hommes et femmes

401, Elmwood Shopping Centre (à côté de La Laverie)

Spécialité :
• coffret pour hommes
par toilette
Reg. 25\$ - Spéc. 19\$

May Cartwright
12 ans

Spécialité :
• coffret pour hommes
par toilette
Reg. 25\$ - Spéc. 19\$

Reichel Corneil
17 ans

Pauline Côté
17 ans



OCT.
du au 5

Trois hommes et un couffin

François, 1985. 103 min. Coul. Comédie écrite et réalisée par Collette Serrault. Phot. Jean-Yves Escoffier. Mus. Franz Schubert. Mont. Catherine Renaud. Int. Roland Giraud, Michel Bouneuh, André Dussolier, Philippe Leroy-Beaulieu. Pierre, Michel et Jacques, célibataires endurcis et amoureux de Jupon, occupent en toute amitié un grand appartement à Paris. Alors que Jacques, steward sur une ligne aérienne, est en vacances en Asie, une de ses conquêtes, Sylvia, dépose à la porte de l'appartement un panier mal de l'enfant, une fille prénommée Marie, en attendant qu'il revienne, ce qui ne va pas sans leur causer divers ennuis. A son retour, Jacques s'arrête pas à placer Marie dans sa famille et les trois copains se partagent les tâches d'éducation jusqu'à ce que Sylvia surprenne quelques mois plus tard.

3 HOMMES
un couffin

ou les AVENTURES DE 3 PLAYBOYS ET LEUR BÈBE

AIIESEC - Moncton présente...

Journée Carrière '86

**à la Chapelle (édifice Léopold-Taillon)
le mardi 30 septembre 1986
de 10 heures à 16 heures**

Liste des compagnies participantes

1. Fraser Inc.
2. Commission de la fonction publique du Canada
3. Police municipale de Moncton
4. Clarkson, Gordon & cie
5. l'Association des comptables généraux licenciés (CGA)
6. Banque Royale
7. Energie N.-B.
8. Emploi et Immigration Canada
9. Lotto Atlantique
10. Assomption compagnie mutuelle
11. N.B. Téléphone
12. Centre de bénévolat
13. Transport Canada
14. Conseil économique du N.-B.
15. Centre de recrutement des forces canadiennes
16. Clegg Campus Marketing
17. La fédération des Caisses Populaires Acadiennes Ltée.

Mot du président d'AIIESEC-Moncton

Bonjour,

Aujourd'hui, je vous présente officiellement, pour la première fois, le monde d'AIIESEC.

Le bureau d'AIIESEC-Moncton a ouvert ses portes sur le campus durant l'été '85. Depuis ce temps, nous avons déjà réalisé plusieurs projets tel celui du couvre-livre que vous sans doute avez vu sur le campus, conférence sur le libre-échange, campagnes financières et l'organisation de la "Journée Carrière".

Un des principaux objectifs d'AIIESEC est d'établir des relations et des voies de communication entre les étudiants(es), l'administration universitaire et les gens d'affaires. "Journée Carrière '86, qui aura lieu le 30 septembre 1986 à la Chapelle de l'édifice Taillon, est une activité qui atteint cet objectif. Dix-sept compagnies importantes seront présentes à cette journée. Voilà l'occasion idéale pour les étudiants et étudiantes de s'informer et de recevoir des conseils pratiques pour l'obtention d'emplois futurs. Ces compagnies représentent un bon éventail de possibilités de carrières. Quelle que soit votre spécialité, vous pourrez sans doute en tirer profit. Nous souhaitons que Journée Carrière '86 remporte un franc succès.

Je vous invite à venir participer activement par votre présence, intérêt et questions. Bienvenue au monde d'AIIESEC.

Bien à vous,

Claude Richard, Président

Journée Carrière '86

Qu'est-ce que la Journée Carrière?

- La Journée Carrière offre aux étudiants la chance de se renseigner sur les possibilités de carrières reliées à leur champs d'études.
- Un ensemble de kiosques que les étudiants visitent de façon informelle tout au long de la journée.
- Des représentants de diverses compagnies sont présents pour répondre à toutes les questions des étudiants.

Qui participe à la Journée Carrière?

Étant donné que les compagnies participantes oeuvrent dans plusieurs domaines, la Journée Carrière s'adresse aux étudiants de toutes les facultés et de tous les programmes universitaires.

On vous attend donc le mardi 30 septembre à la Chapelle au 3^e étage de Léopold-Tailion entre 10h00 et 16h00. Amenez un ami!

Nos membres sont disponibles pour vous assister tout au long de la journée. Si vous désirez plus d'information au sujet de la Journée Carrière, ou tout autre aspect relatif à AIESEC-Moncton, venez au local 161 de la Faculté d'administration ou signalez le 858-4367.

AIESEC-Moncton vous invite à participer en grand nombre à sa première Journée Carrière qui aura lieu le mardi 30 septembre 1986 à la Chapelle située au 3^e étage de l'édifice Léopold-Tailion.

AIESEC est...

- l'abréviation de l'Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales;
- une organisation internationale consacrée à la formation des gestionnaires de demain;
- la plus grande association étudiante, apolitique et sans but lucratif au monde: elle rassemble plus de 50 000 étudiants de plus de 400 universités différentes dans les 62 pays membres.

Ses objectifs sont...

- Promouvoir la coopération internationale;
- Créer et stimuler des groupes d'étudiants possédant le potentiel et les qualités requises pour devenir des gestionnaires de demain;
- Établir des relations et engendrer le dialogue entre les étudiants, l'administration universitaire et les gens d'affaires;
- Compléter les connaissances théoriques acquises à l'université par une expérience pratique.

Carrière '86

MESSAGE DU RECTEUR

Meilleures salutations aux représentants d'organismes et d'entreprises qui ont accepté de participer à cette Journée Carrière. L'Université est heureuse de vous accueillir et vous souhaite de vivre par cette Journée Carrière une expérience unique qui sera bénéfique tant à vos organismes qu'à nos étudiants.

Et à vous, chers étudiants, quelle belle occasion qui vous est offerte par cette Journée Carrière de prendre contact avec divers employeurs. Puissiez-vous être nombreux et en profiter.

J'en profite pour féliciter l'AIESEC Moncton pour cette initiative nouvelle. J'espère que les résultats de cette activité dépasseront vos attentes.

Le recteur,
Louis-Philippe Blanchard

BIENVENUE A TOUS ENTREE LIBRE

Mot de la Présidente de la FEUM

La F.E.U.M. désire reconnaître la "Journée Carrière" organisée par l'Association Internationale des étudiants en Sciences économiques et commerciales (l'AIESEC) qui se déroulera au cours de la journée du 30 septembre 1986, à la chapelle de l'édifice Tailion.

Au cours de cette journée, les étudiants(es) peuvent obtenir des renseignements sur diverses sociétés et sur les possibilités de carrières offertes.

La F.E.U.M. encourage les étudiants(es) à participer en grand nombre et souhaite bon succès à l'équipe de l'AIESEC.

Diane Hachey

Pour une
meilleure vie
étudiante

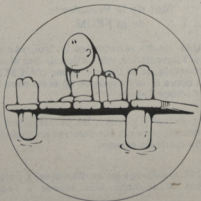
La Fédération
des étudiants
de l'Université de Moncton

MAINTENANT OUVERT Tous les jours



MEILLEUR QU'AVANT

Rabais de 10 pour cent pour les membres



**Faudrait pas
manquer le bateau...
Embarques-tu?**

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
11:00 heures à 16:00 heures**

Magazines
Alimentation
Frisandes

Livres usagés
Produits congelés
Liqueurs

Tabagie
Produits
pharmaceutiques



Le président de la Coop étudiante, Claude Leblanc, invite les étudiants à devenir membres de la Coop. À l'arrière plan, quelques uns des nombreux magazines qu'on peut trouver à la Coop.

PRESENTEMENT Rabais de 20 pour cent sur la papeterie

Arts, culture et Divertissements

Réjean Roy

Les amateurs de party's seront heureux d'apprendre qu'il y aura effectivement un party "Vice la nuit" à la Résidence Lafontaine le vendredi 3 octobre prochain. Durant cette soirée, chaque garçon et fille recevra respectivement un bouillon ou un écrou et chacun devra faire en sorte qu'il trouve le bouillon qui correspond à son écrou ou vice-versa. Ça promet d'être très amusant!

Ce party est spécialement organisé pour les résidents et le tout se déroulera à la salle de billard. Le prix d'entrée est de 15 et tous sont invités à se rendre à cette fête qui débutera à 21h00. A noter que deux prix de 25\$ seront décernés lors de cette soirée. Profitez-vous de l'absence de party comme ça, on n'en retrouve que rarement!

Le groupe OPUS 006 tiendra sa première pratique de l'année le jeudi 2 octobre à 19h00 au local 006 de la Faculté des arts. Pour ceux et celles qui sont intéressés à se joindre au groupe, il y a encore des places disponibles. Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Martin Walsh, chef du département de musique. Il se fera un plaisir de vous renseigner sur les positions vacantes.

Le camp d'entraînement de la ligue d'improvisation a eu lieu en fin de semaine et les participants sont prêts à s'affronter. Toutefois, les parties régulières ne commenceront que la semaine prochaine afin de laisser aux organisateurs le temps d'élaborer le système. Vous pouvez donc vous préparer en conséquence car la ligue d'improvisation vous réserve un spectacle des plus étourdissants!

Les passionnés du cinéma seront bien choisis cette semaine puisque le Ciné-Campus du Centre universitaire de Moncton vous réserve un film de qualité. En effet, du 1er au 5 octobre inclus, "Trolé hommes et un couffin" est à l'affiche et cette comédie, qui a connu de très bonnes critiques, saura sûrement vous faire rire aux larmes.

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton a maintenant son calendrier pour les spectacles qui se tiendront cet automne. Pour ceux et celles qui aimeraient voir Zeika à cochon vert, Véronique Béliveau, Les Fourcraie et une foule d'autres spectacles, vous êtes priés de consulter le responsable des loisirs socio-culturels pour être au courant de la date de ces différentes représentations. Ne manquez surtout pas cela, car c'est une saison colorée qui s'annonce pour cet automne!

Le vernissage des expositions de Chandler Chopra et de Georges Goguen aura lieu à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le mercredi 1er octobre à 20 heures. Tous sont les bienvenus.

Chandler Chopra donnera une conférence sur sa démarche en peinture le mercredi 1er octobre à midi à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. De plus, elle donnera des sessions sur les techniques de l'aquarelle dans les ateliers de gravure du Département d'arts visuels, les jeudi et vendredi 3 et 4 octobre à compter de 10h00, au local 019 de la Faculté des arts.

Enfin, il est à noter que les peintures de M. Georges Goguen et de Mme Chandler Chopra seront exposées du 1er octobre au 2 novembre inclusivement à la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton. Tous sont les bienvenus!

arts et spectacles

Fidèle à sa réputation

"The Famous People Players" a ébahi la galerie

Réjean Roy

"The Famous People Players", qui compte dans sa troupe quelque 10 handicapés mentaux, a une fois de plus

Les scènes de clowns, d'amoureux et de plaisanteries ont fait tressaillir le public tant les sentiments exprimés ont été forts en émotions. Mais la vedette a été "Liberace" puisque tout le monde

attendait patiemment son interruption. Il nous a fait rire et trembler sur un air de piano diabolique et endiable qui mettait des fourmis dans les jambes des spectateurs.



Lors de la représentation de "The Famous People Players", qui s'est tenue récemment à Moncton, les gens ont pu rire aux larmes lors de la séquence "Here comes the champagne". (Photo de Claude Robichaud)

été fidèle à la réputation qu'on lui connaît, lors des deux représentations tenues à Moncton le samedi 20 septembre dernier, au Moncton High.

En effet, les quelques 2000 personnes qui ont assisté au spectacle ont été subjuguées par la performance inédite de cette troupe qui connaît du succès à revendre.

Les scènes qui ont connu le plus grand succès ont sans doute été les sketches d'imitation de certains chanteurs populaires de l'heure. Ainsi, les imitations de Stevie Wonder, de Michael Jackson, de Kenny Rogers et de Cyndi Lauper ont tout simplement émerveillé les gens qui se tordaient de rire.

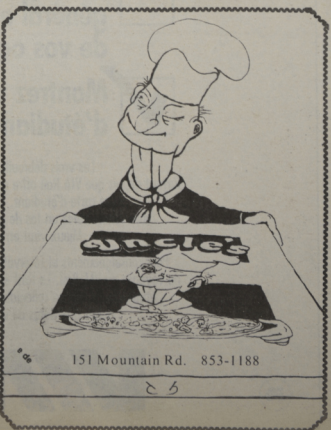
Les marionnettes géantes semblaient vivantes tant leur performance était à la hauteur de la situation. Les gestes de celles-ci étaient en tout point semblables à ceux des chanteurs originaux et l'articulation de la bouche faisait en sorte que le tout paraissait réel. C'était à en perdre le souffle tant la ressemblance était frappante.

Pour ce qui est des autres thèmes abordés par la troupe, la liste a été longue et très diversifiée. En effet, on a eu droit à des parades de personnalités de Broadway ainsi qu'à une foule de gens aimés du public.

Le fameux espion 007, James Bond, a tout particulièrement fait trembler le public alors qu'il tentait désespérément d'abattre un de ses ennemis. Il s'avancait dans le noir, revolver à la main, et scrutait les environs afin de venir à bout des terribles démons de la nuit. Le tout a été joué avec vivacité et humour et le public a adoré cela.

Mais le plus grand mérite de cette jeune troupe fondée en 1974, c'est sans l'ombre d'un doute la minutie avec laquelle les artistes travaillent. En effet, cachés dans l'ombre de la scène, les artistes évoluent sans arrêt afin de donner au public une illusion qui se veut surréaliste et féérique. C'est ce travail minutieux de la part des membres de la troupe qui fait que le tout est cohérent et qu'il possède un petit cachet particulier: celui d'émerveiller et d'ébahir les spectateurs.

Pour ce qui est de l'avenir de la troupe "The Famous People Players", il ne faut pas s'inquiéter car elle a, depuis sa fondation, se donner une renommée qui rendrait jaloux les plus grands artistes de ce monde. Mais pour l'instant, la troupe compte se rendre en tournée aux États-Unis afin de faire vibrer les coeurs américains. Alors, que le tout commence et que l'on se laisse bercer par la magie de "The Famous People Players". Après tout, c'est un spectacle de qualité.



**Pour
étudiants
seulement**

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?



**Apportez votre propre
fauteuil.**



**Participez au divertissement
général en faisant lecture
de vos oeuvres personnelles.**



**Montrez votre carte
d'étudiant.**

Les vrais débrouillards prennent le train.
Surtout depuis que VIA Rail offre son tarif étudiant. Présentez simplement
votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés,
vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches.
Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent
de voyages ou VIA Rail. Le tarif étudiant s'applique dès maintenant aux
étudiants du niveau collégial. Certaines conditions s'appliquent,
quant aux dates de voyages. Renseignez-vous.



arts et spectacles

Cardin, Code et Wright en concert à la Galerie d'art

Une gâterie pour l'oreille qui a valu la peine

Le 20 septembre dernier avait lieu à la

Michelle Veilleux

Galerie d'art le concert de Michel Cardin, guitariste, Belinda Code, harpiste, et Sally Wright, flûtiste. Le tout à été une délectation et un régal.

Ce concert a été un succès. Environ une centaine de personnes se sont

déplacées pour cette "gâterie pour l'oreille". L'auditoire a semblé ravi de cette soirée. C'est avec un peu de gêne et de nervosité de la part des artistes qu'a débuté le récital, provoquant ainsi un léger mal à la première pièce. Mais fort heureusement, la situation est bien vite rentrée dans l'ordre, pour nous laisser savourer de grands talents.

Les pièces choisies étaient, pour la plupart, des œuvres du 19 et du 20ème

siècle. Ce qui donne un aspect plus moderne et contemporain à la musique classique. Les interprétations étaient très chaleureuses et émouvantes. La dernière œuvre a été particulièrement appréciée (Pavane, G. Fauré). Le public l'a réclamée à nouveau, en rappel.

Michel Cardin est actuellement professeur à l'Université à Halifax. Il a étudié avec Lagoya, l'un des plus grands guitaristes de l'Europe. Pour ce qui est de

Belinda Code, elle a étudié à Bowling Green University aux États-Unis et elle enseigne présentement. Sally Wright est professeure de flûte traversière à l'Université à Halifax.

Somme toute, la soirée du 20 septembre a suscité un vif intérêt. Soulignons enfin que le concert était une initiative du département de musique de l'Université de Moncton.

"Requiem en saule pleureur"

Un recueil haut en émotions

"Requiem en saule pleureur", œuvre de Rose Després, a été lancée officiellement le mardi 23 septembre dernier à la Cave à Pape à Moncton.

Réjean Roy

Cette œuvre, qui est en fait un recueil de poèmes très complet, est fortement haute en couleurs et en émotions fortes. En effet, cette œuvre est le résultat d'un long processus d'observation et d'exploration de mes passions", a affirmé

l'auteur de ce recueil de poèmes, Mme Rose Després.

Toujours selon Mme Després, ce livre est une recherche de définitions du sens des choses qui nous entourent. C'est un travail d'approfondissement des émotions, des idées et du vécu.

C'est à la suite de la publication de son premier recueil "Fievre de nos mains" en 1982 que Mme Després a décidé de travailler à l'élaboration de ce nouveau recueil de poèmes qui traduit un certain état d'âme.

Le tout gravité autour d'un thème unique, celui d'un requiem en saule pleureur qui démontre bien la mortalité qui assaille le cœur et l'âme de l'auteur. C'est un genre de litanie envers l'absurdité de la vie, quelque chose d'indécryptable qui fait qu'une sensation de mélancolie teinte constamment le tout.

Par ailleurs, les autres poèmes tels "Au port astral", "Jardins 1985", "Comprendre misère", "Reportage en

un temps" et "Hommage d'un gracieux" révèlent eux également une sensation de mélancolie et de tristesse dont l'auteur se fait la porte-parole.

C'est une œuvre qui saura sûrement vous charmer car elle est issue de la petite vie du quotidien. C'est une démarche poétique vers une extirpation des sentiments et une façon adéquate de montrer la vie sous ses facettes les plus intéressantes. "Requiem en saule pleureur", c'est un livre à lire absolument!

sports

Hockey: trois Aigles Bleus quittent pour l'Europe

Une semaine avant le début du camp d'entraînement sur glace, Mike Fafard, Gatién Dumoulin et Steve Salter ont quitté l'Université de Moncton pour poursuivre leur carrière de hockeyeur en Europe, tout comme leur ancien coéquipier Claude Lefebvre l'a fait durant la saison estivale.

Yves Blouin

Mike Fafard a été le premier à partir, mercredi dernier, quand il a fait savoir à son instructeur, Len Doucet, qu'il tenterait sa chance en Allemagne.

Puis, quelques heures plus tard, ce même Doucet était mis au courant, par

d'autres que Gatién Dumoulin, s'envolant en destination de la Belgique.

Enfin, comme si ces deux départs n'étaient pas assez, c'était au tour du défenseur Steve Salter, le "quart-arrière" à la défensive du bleu et or l'an dernier, d'avoir le coach "chouchou" de l'équipe avant son départ qu'il salignait dorénavant avec une formation française.

"Tout ce que je peux dire, c'est que je ne peux pas empêcher de partir. Toutefois, je ne comprends pas leur choix. C'est un peu un manque de responsabilité de leur part, surtout à une semaine du début du camp d'entraînement", a commenté l'entraîneur lorsque rencontré à son

bureau au CEPS, vendredi dernier.

Selon lui, une question d'ordre monétaire est la principale raison de ces départs inattendus. "En Europe, ils seront payés pour jouer au hockey, ce qui est impossible de faire ici pour les retenir".

Par ailleurs, même s'ils ont décidé de tenter leur chance outre-Atlantique, deux des trois joueurs pourraient toujours revenir l'uniforme des Aigles Bleus si leur expérience s'avérait négative.

En effet, Fafard et Salter n'auraient simplement qu'à se réinscrire à l'Université de Moncton. Cependant, le cas de Dumoulin est différent puisqu'il n'a pas avisé l'état-major de l'Université de son départ. Son dossier académique est ainsi donc un échec total. De plus, Len Doucet n'a pas du tout pris le comportement du petit attaquant. "Il a agi d'une manière incorrecte en n'avertissant

aucun membre de la direction de l'équipe. Je ne veux plus rien savoir de ce gars-là", a-t-il déclaré catégoriquement.

D'autre part, Doucet a ajouté qu'il s'expliquait mal la décision de ces trois joueurs. "Dans trois ou quatre ans, il aurait été toujours le temps de s'inscrire en Europe pour jouer au hockey. Mais il est toujours plus difficile de reprendre les études après quelques années hors du milieu universitaire".

Somme toute, les Aigles Bleus sont démunis à l'heure de la prochaine saison. Un Steve Salter en moins à la défensive se fera sûrement ressentir. De leur côté, même si Fafard et Dumoulin n'ont pas été des marqueurs prolifiques l'an dernier, l'offensive en sera néanmoins affectée. Surtout si on ajoute à la liste les Lefebvre, Marcoux, Boudreau (et peut-être Vilgrain) qui ne seront pas de retour cette année.

Un "hit" pour le tournoi de balle-molle du SAR

Le tournoi annuel de balle-molle (mollo) du SAR présenté les 19-20 et 21 septembre dernier a encore une fois été un succès. En effet, une quarantaine d'équipes réparties en trois classes y ont participé.

Yves Blouin

Ce nombre dépasse les 36 équipes inscrites l'an dernier et le comité organisateur en était bien fier. "Malgré quelques incidents tout à fait normales, le tournoi s'est très bien déroulé du début à la fin", admet le président Michel Melanson heureux de la tournée des événements.

Équipes gagnantes

Dans la classe masculine, "Les Rescapés" ont bien sauvé leur peau disposant en finale des "Légumes" par la marque de 7 à 5. "Les Légumes" avaient pourtant pris les devants 5 à 0 après deux manches et demie mais ils n'ont pu

conservé cette avance.

De leur côté, "les Résidents" ont ridiculisé "les Buzzés" 19 à 6 en finale de la classe mixte. C'est à la quatrième manche que le match s'est décidé où la puissante offensive des "Résidents" a explosé y allant d'une poussée de 13 points.

Enfin, dans la classe féminine "Les Goudalifées" ont bien exploité leur force au bâton défilant les "Les Pas Achetés" 11 à 6. Ces dernières ne voulaient rien savoir en début de match menant 4 à 1 après deux manches ce qui n'a pas été suffisant pour remporter la partie.

Précisons que les parties finales étaient d'une durée de cinq manches. De plus, les membres de chaque équipe gagnante se sont vu remettre un porte document portant les lettres SAR.

Bref, cet événement a de nouveau gardé sa réputation, celui d'être une activité fort populaire.



EASTERN Sports Ltd.



ROWAN'S BIKE & SKI SHOP

343 St. George

857-4884

sports

Une saison prometteuse pour les Anges au volleyball

La prochaine saison de volleyball chez les Anges Bleus semble prometteuse. En effet, six des neuf joueuses de l'année dernière sont de retour cette saison.

Aldo Chlasson

Linda Maillet, Julie Lapointe, Lise Lanteigne, Diane Laplante, Pierrette et Lynne Poirier participent toutes présentement au camp d'entraînement de l'équipe.

Pour ce qui est des recrues, l'entraîneur, Daniel O'Carroll, aura l'embaras du choix puisqu'une dizaine d'entre elles essaient de se tailler une place au sein de l'équipe.

Quant aux objectifs pour cette saison, Daniel O'Carroll espère que les Anges pourront se classer parmi les quatre premières formations et, ainsi, participer aux séries de fin de saison.

Mentionnons que l'équipe se rendra à Fredericton le 31 octobre dans le cadre d'un tournoi hors-concours.

Les Aigles : à rebâtir

Pour ce qui est des Aigles, il semble que l'équipe soit à rebâtir. « Seulement trois vétérans sont de retour », dit de Norm Gallant, l'entraîneur des Aigles.

« Malgré tout, nous avons de très bonnes recrues qui peuvent faire partie de l'alignement des régulars », ajoute-t-il.

Chez les vétérans, Michel Ross, Rick



Daniel O'Carroll

Mélanson, et Stéphane Rochefort figurent sur la liste de l'entraîneur Gallant. Michel Ross est de retour après une absence d'un an. Il entreprend une maîtrise en administration publique.

Les Aigles se rendront à Fredericton le 24 et 25 octobre y disputer les honneurs d'un tournoi hors-concours.

Rappelons que les Anges et les Aigles tiennent leurs sessions d'entraînement sans entraîneurs, ces derniers ne pourront se présenter aux entraînements avant le 1er octobre. Il en est ainsi : d'un règlement de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (ASIA).

Sports interuniversitaires

Les Anges explosent, les Aigles cafouillent!

Les Anges Bleus au hockey sur gazon ont continué leur poussée victorieuse en remportant, par blanchissage, leur deux rencontres de la fin de semaine. Samedi, elles ont disposé des représentantes de l'Université Dalhousie 4-0, dans un match où l'excelente attaquante **DANIELLE AUDET** s'est payée un véritable festival, marquant tous les buts de son équipe. Ses trois derniers ont été réussis en l'espace de 6 min, et 44 sec.

Le lendemain, la troupe de **CHRISTINE LEBLANC** a repris là où elle avait laissé, disposant des filles de l'Université St-François Xavier, 3-0. L'offensive des Anges a encore été menée par Danielle Audet avec deux buts. Ce double a porté à 10 le total de buts cette saison. C'est seulement deux de moins que toute l'équipe. L'autre attaquante à tromper la vigilance du cerbère adverse a été **BRIGITTE ALLAIN** qui a connu un fort match. Avec ce week-end parfait, les Anges portent donc leur fiche à quatre victoires et une seule défaite, ce qui les place au sommet de la division. Le gardien **DENISE BOURQUE** a maintenant trois jeux blancs à son crédit et la défensive n'a alloué d'un seul but dans les quatre dernières parties. Le prochain match des Anges aura lieu mercredi, alors qu'elles croiseront le ter avant celles qui les talonnent au classement, l'université du Nouveau-Brunswick.

De leur côté, les Aigles au soccer continuent de décevoir, n'ayant pas goûté à la victoire cette saison. Samedi, ils se sont inclinés, 5-3, face aux Tigres de l'Université Dalhousie, dans un match où le jugement des officiels a laissé à désirer selon plusieurs, dont l'instructeur **ROMAN**. « Cette partie, nous aurions dû la gagner, l'arbitre qui nous l'a volée avec ses nombreuses décisions douteuses tout au long du match », a déploré le pilote en fure.

Selon le gardien **HELDER DUARTE** l'arbitre a accordé un mauvais but aux Tigres. « Il est impossible que ce but soit bon puisque le joueur se trouvait derrière moi, en position hors-peu », a-t-il expliqué à l'issue de ce revers crève-cœur. Dans la première demie, l'arbitre a expulsé **LAURENT DUROU** après que celui-ci eut donné un coup de pied à un joueur adverse. Bien involontairement. Néanmoins, la nuit du 2-0 en début de match. Les marqueurs du bleu et or ont été Laurent Durot et **GILLES CHEVRE**, avec leur premier but chacun, et **NELSON DAROSA** a complété le sommaire, y allant de son troisième de la présente campagne. Puis, hier, sans doute encore ébranlés par le revers de la veille, les Aigles ont subi une autre défaite, 3-1 devant les X-Men de St-François Xavier. Le meilleur buteur de l'équipe jusqu'à présent, Nelson Darosa, a été auteur du seul but des siens. Le dossier des Aigles est maintenant d'aucune victoire, quatre défaites et un verdict nul. Leur prochain match aura lieu samedi au domicile des X-Men d'Acadia.

Par ailleurs, le premier triathlon d'automne, qui s'est tenu hier, sur le campus, a couronné son « homme de fer » : **RICHARD BEAUMONT**. Il a complété les trois épreuves, la natation, le cyclisme et la course, en un temps record de 30 min, 15 sec. Les parcours en 41 min, 36 sec. **GUY PORLIER** a terminé troisième en un temps de 47 min, 23 sec.

L'équipe gagnante, composée de **CHARLINE LEBLANC**, **MARC GAUDET** et **GIL LES GAUTREAU** a terminé les épreuves en 42 min, 3 sec. Pour ce qui est des épreuves individuelles, **RAOUL BOUDREAU** a remporté la palme en natation devant **BERNARD POIRIER**, **DANIEL CORMIER** et **DEREK MELANSON**. A la course, **BEN BEST** a triomphé et **SYLVIE DOUCET**, a remporté l'épreuve de natation.

Le Comité organisateur est très satisfait de ce premier triathlon et, déjà on entrevoit des modifications pour que la deuxième édition connaisse également un franc succès.

Les responsables de la ligue de ballon sur glace du sud-est sont à la recherche de joueurs masculins. Si vous êtes intéressés à jouer dans cette ligue, qui est en sa quatrième année d'activité, contactez **JACQUES HEROUX**, au 362-6611. De plus, on est à la recherche d'arbitres avec ou sans expérience. Pour de plus amples informations, appelez **YVES DOUCET**, au 854-9665.

C'est avec regret qu'on a appris le décès du père de M. Daniel McDonald, directeur du Service des sports de l'Université. L'équipe du **FRONT** offre ses sincères condoléances à la famille éplorée.

Yves Blouin

Commentaire sportif L'entraîneur a le dernier mot

A la veille d'une nouvelle saison de hockey universitaire, certains se demandent sûrement combien de joueurs du Nouveau-Brunswick feront partie de la prochaine édition du Bleu et Or.

Aldo Chlasson

On se souvient que cette question avait fait couler beaucoup d'encre (et de salive) au cours de la dernière saison des Aigles Bleus.

Cette année, les attentes, vis-à-vis la présence de joueurs acadiens au sein de l'équipe, sont plus près que jamais en voie de devenir réalité. Avec une quinzaine de vétérans de retour sur un maximum possible de 25 joueurs à être choisis, on peut penser que certains d'entre eux seront d'ici. Surtout lorsqu'on regarde les joueurs présents au camp d'entraînement alors que la moitié de ceux-ci sont de la province.

Le problème de l'année dernière, selon moi, ne se situait pas nécessairement au niveau des responsables du choix des joueurs. Pourquoi alors n'y avait-il pas plus de joueurs acadiens au sein de l'équipe?

Tout simplement parce que de nombreux joueurs du Nouveau-Brunswick étaient absents à ce camp d'entraînement. Certains avaient probablement un potentiel de hockey universitaire et les raisons de leur absence seraient trop longues à énumérer.

Tout entraîneur choisit, au meilleur de ses connaissances, les meilleurs éléments du groupe. Le choix de Jacques Noël était probablement le meilleur vis-à-vis les joueurs présents à ce camp d'entraînement.

Les amateurs peuvent et ont le droit de contester le choix de l'entraîneur. Mais, il demeure que ce dernier est celui qui connaît le mieux ses joueurs. Alors, à lui de décider.

KING SPORTS LTD.

1144 Mountain Rd.

384-9484

1144 Mountain Rd.

Babillard

Nouveau départ pour la chorale

La chorale de l'Université de Moncton a officiellement débuté ses répétitions le lundi 22 septembre au 316 Taillefer à 18h, en vue du concert de Noël qui aura lieu le 8 décembre 1986. Il est à noter que les étudiants et les étudiantes intéressés peuvent encore faire partie de la chorale de l'Université.

Pierre Melanson en spectacle

Pierre Melanson, guitariste gradué de l'Université de Moncton et invité par le département de musique, présentera un récital-soleo, contenant des oeuvres variées du répertoire pour guitare classique. Le spectacle aura lieu le jeudi 2 octobre, de 19h à 22h.

L'entrée est libre et tous sont les bienvenus.

Bénévoles demandés

La troupe de danse de l'U de M est à la recherche d'aide technique dans divers domaines tels: éclairage, publicité, comptabilité, etc... A tous les intéressés(e), veuillez laisser votre nom au service de loisirs socio-culturels du 410 Taillefer ou composer le 858-4161 et demandez Claude. Vous serez les bienvenus parmi la troupe composée de Tony Murray, Eloi Saviole, Paul Gautreau, Anne Chlanson, Nicole Haché, Sylvie Cyr, Brigitte Bouffard, Judy Butler, Paula Martin, Lynda Lebrun, Gaitane Losier, Gisèle Belliveau, Paula Toner, Marcia Poirier, Caroline J. Godin, Suzanne Simard, France Thériault, Lucie Lebel, Ajah Jankowska, Lya Blason, Caroline Doucet, Denise Blais et Lucie Leclerc.

AIIESEC présente sa "Journée Carrière"

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIIESEC) invite les étudiants du Centre universitaire de Moncton à participer en grand nombre à la première "Journée Carrière", qui aura lieu le mardi 30 septembre prochain à la Chapelle, située au troisième étage de l'édifice Léopold-Tailleur.

La "Journée Carrière", qui commencera à 10 h pour se poursuivre jusqu'à 16 h, offrira aux étudiants la chance de se renseigner sur les possibilités de carrières reliées à leur champ d'étude. Pour ce faire, des diques ainsi que des représentants de diverses compagnies seront sur place.

Pour de plus amples renseignements, contactez AIIESEC-Moncton, au local 161 de la Faculté d'administration au numéro 858-4367.

Art oratoire

Il y aura une session d'information pour les intéressés au concours d'art oratoire au local 106 de la Faculté des arts, le mercredi 1er octobre à 12h30 et le jeudi 2 octobre à 12h30. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le 858-4052.

Poises à combler au sein de la Coop étudiante

Les postes suivants sont actuellement disponibles au sein du Conseil d'administration de la Coop étudiante: vice-président, secrétaire, trésorier, responsable de caisse, responsable de la publicité, et responsable des consignations. Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à la coopétudiante, située au sous-sol de l'édifice Taillefer.

Colloque sur l'école acadienne

Le Comité d'action pour la formation d'une association acadienne pour l'administration de l'éducation (AAAE) organise un colloque afin de renseigner sur la problématique de l'école acadienne dans les provinces de l'Atlantique, les 2et 3 octobre, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur ce colloque, veuillez communiquer avec M. Alphonse Gaudet, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, au poste téléphonique 858-4413.

Conférence sur les réfugiés en Afrique

Une conférence portant sur les problèmes des réfugiés en Afrique sera présentée le lundi 29 septembre à 19h30, au local 163N (Ecole des sciences infirmières).

Le Dr Hugh Pilkington, accompagné de M. Greg Zador agent de liaison de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, prononcera une importante conférence sur l'épineux problème des réfugiés africains en Afrique.

Diplômé d'Oxford (Cambridge) et alors que le sujet de sa thèse portait sur la linguistique éthiopienne, M. Pilkington, impliqué dans la situation des réfugiés depuis 1976 est expert dans ce domaine. Son dernier ouvrage qui sort de sous presse s'intitule justement "Opportunités des réfugiés en Afrique".

Pour plus d'informations, veuillez contacter Albert Lévesque au 4073 ou Nathalie St-Louis (Faculté des sc. et de génie).

Réunion de l'APARE

A noter qu'il y aura une réunion du CA de l'APARE, le jeudi 2 octobre à compter de 19h30, au 531 de l'édifice Taillefer.

Colloque de l'ICREF

Les 7-8-9 novembre 1986, le 10e Colloque de l'Institut Canadien de Recherches sur les Femmes, ICREF/CRHAW, se tiendra à l'Université de Moncton.

C'est le 40e anniversaire attire un bon nombre de chercheuses qui désirent faire le point sur la recherche féministe au Canada. C'est d'ailleurs le thème choisi pour ce Colloque. "Recherche féministe - Bilan et perspectives d'avenir".

En effet, la recherche féministe qui se fait dans les bureaux rejoint les femmes dans le concret de leur vie. Donc ces séances menées par des chercheuses, pour la plupart universitaires, peuvent intéresser toute personne désireuse d'améliorer les conditions de vie des femmes.

Pour ne donner que quelques exemples des sujets abordés: "La vie des femmes dans les usines de poisson" (Linda Little, T.N.J.) "Recherches sur les femmes handicapées" (Monique Raimbault) "Le stress au féminin" (J. Michol) "La vieillesse chez Antonine Maillet: héritage et question" (Monique Genest). "La paix comme procédé: La recherche spirituelle des femmes" (Rosemary Sullivan) "C'est dans la tête qu'on est boss" (P. Fahmy).

Pour obtenir de plus amples renseignements et se procurer un formulaire d'inscription, il faut s'adresser à Marlène Carmel ou Corinne Gallant au numéro (506) 858-4238/4555.

Enfin, une ligue de volley mixte à l'U de M

Pour la première fois, le Service des activités récréatives (SAR) présente parmi sa gamme d'activités qu'il organise une ligue de volley mixte.

Il y aura deux catégories, soit la "classe A compétition" et la "classe B participation". Ceux qui sont intéressés à y participer peuvent le faire en s'inscrivant au CEPS au local 204, seul ou en équipe. Pour de plus amples

Non au Bottin

Les étudiants désirants ne pas voir leur nom ou leur numéro de téléphone figurer dans le Bottin étudiant 1986-87 n'ont qu'à le faire savoir en appelant au bureau de la FEUM au 858-4484.

Chopra et Goguen à la Galerie d'art

Chander Chopra et Georges Goguen exposeront leurs oeuvres à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, du 1er octobre au 2 novembre inclusivement. Le vernissage de ces expositions aura lieu le mercredi 1er octobre, à 20 heures, à la Galerie d'art.

Réunion régulière du C.A. de la FEUM

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le mercredi 1er octobre à 18h00, au local 050 de la Faculté d'administration.

Ordre du jour

- Vérification du quorum
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 16 septembre 1986
- Affaires découlant du procès-verbal du 16 septembre 1986
 - AD-1291
 - Boîtes de suggestions
 - Local de réunion
 - Évaluation des profs
 - Rapport du Comité des Fêtes
 - Le Front
 - Budget
 - Orientation
 - Point d'information
 - Conseil des gouverneurs du 20 septembre 1986
 - Assemblée générale
 - Autres points
 - Clôture de la séance

La présidente,
Diane Hachey

informations, contactez Helder Duarte au 858-4533.

Tennis

Par ailleurs, les personnes intéressées à faire partie du "Club de tennis" peuvent s'inscrire en se rendant au CEPS. Il y aura une importante réunion pour tous les intéressés le jeudi 2 octobre prochain au local 250.

**SPECTACLES
LES JUDIS
SOIRS**

**QUICKSTEP
de Montréal**

le lundi 29 septembre
à compter de 10h00

présenté
par

CLUB ME 1057
S.W.

**SOIREE ET DANTE
A L'U de M**

730, Rue Main

ENTRÉE LIBRE
POUR LES ÉTUDIANTS

CHAQUE JEUDI SOIR

SUCCÈS "DANCE MUSIC" DE L'HEURE

CONCOURS DE DANSE A
MONTREUX EN ARGENT

Heures Joyeuses: 21h00 - 23h00

**SOIÉES À
UN DOLLAR LES
DIMANCHES**

entrée libre pour les étudiants
DANSE, DANSE, DANSE

Heures Joyeuses:
20h00 - 23h00



LA GROSSE DE SEMAINE



VENDREDI 3 OCTOBRE EN SPECTACLE SAMEDI 4 OCTOBRE

LE SPECTACLE DÉBUTERA À 22h00

ÉTUDIANT 4.00\$
INVITÉS 5.00\$

VOUS ENTENDREZ:

A-HA
ROBERT PALMER
THE CARS
PET SHOP BOYS
EURYTHMICS
GLASS TIGER
HEART
MADONNA
PLATINUM BLONDE
SIMPLE MINDS
GINO VANELLI



SECRET TREATIES

LE GROS LOT 3 PERSONNES GAGNERONT

-1 STEREO CASSETTE
PERSONNEL TOSHIBA



3
PRIX
À
GAGNER

-INVERSION AUTOMATIQUE
-ÉGALISATEUR GRAPHIQUE
-RECEPTEUR MA/MF

GRACIEUSE DE SOUNDS FANTASTIC

EN PLUS

VENEZ CÉLÉBRER LA FÊTE DE
ALEXANDER KEITH'S
SPECIAL POUR LES 100
PREMIÈRES PERSONNES

Programmation-Spectacles-Automne 86

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton est fier de vous présenter une saison de choix pour l'automne 1986. C'est une saison colorée, neuve que pour vous.

Nous présentons des soirées qui auront lieu à tous les goûts du public du "Grand Moncton".

Voici le calendrier de notre saison automne 1986:

23 octobre	Anna Wyman Dance Theatre
27 & 28 octobre	Théâtre populaire d'Acadie "Zakka à cochon vert"
14 novembre	Les productions Normand Gélinas Inc. "Je me marie pas, je fais une sœur" avec Rose Ouellette alias La Poudre
18 novembre	Véronique Bédreau
26 novembre	Les Fastback
7 & 14 décembre	Concert de Noël de la Chorale de l'Université de Moncton
9 décembre	Quahgar Artis

On espère que vous passerez une bonne saison en notre compagnie et que vous viendrez nombreux vous divertir.

ciné-campus AUTOMNE 86

Du CINÉMA
plein la VUE!

Une programmation des
LOISIRS SOCIO-CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Clapnet

Ciné-Campus / Automne 86

Etudiant-e

Nom: _____

Adresse: _____

Mat.: _____ Tél.: _____

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

REPRÉSENTATION À 20 HEURES
du MERCREDI ou DIMANCHE
Amphithéâtre 161, RUESING,
4415e Jacqueline Bouchard
2.25\$ étudiants/âge d'or
3.75\$ autres

CARTES D'ABONNEMENT
15\$ étudiants/âge d'or
25\$ autres
donne droit d'assister
à 12 FILMS
POUR INFORMATION:
CINÉ-CAMPUS: 538-4161

ABONNEZ-VOUS
MAINTENANT!



Au Ciné-Campus cette semaine

Voir en page 7

3 HOMMES et un couffin

ou LES AVENTURES DE 3 PLAYBOYS ET LEUR BÉBÉ